



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DECISION N°2021-22 EN DATE DU 14 OCTOBRE 2021
PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE
SCIENTIFIQUE ET ETHIQUE DE LA PLATEFORME DE DONNEES
EN CANCEROLOGIE**



Le Président de l'Institut national du cancer,

Vu les articles L.1415-2 et D. 1415-1-8 du code de la santé publique relatifs aux missions de l'Institut ;
Vu la procédure de labellisation de référentiels nationaux et de recommandations nationales de bonnes pratiques cliniques en cancérologie, approuvée par le conseil d'administration de l'Institut et publiée au bulletin officiel « Santé – Protection sociale – Solidarité » du 15 décembre 2015 ;
Vu l'article 29.2.1 du règlement intérieur en vigueur de l'Institut relatif à la composition du comité scientifique et éthique ;

DECIDE :

Article 1

Les membres du comité scientifique et éthique de la plateforme de données en cancérologie sont :

	Prénom	Nom	Organisme de rattachement
1	Jeanne	Bossi-Malafosse	Cabinet DELSOL Avocats (Paris)
2	Claude	Delpuech	Centre de recherche en neurosciences de Lyon et Comité Consultatif National d'Ethique (CCNE)
3	Juliette	Djadi-Prat	Hôpital Européen Georges Pompidou - Assistance publique - Hôpitaux de Paris
4	Fabienne	Empereur	Médecin coordonnateur du réseau régional de cancérologie Pays de la Loire (RRC ONCOPL)
5	Denis	Franck	Association française de cancérologie – Union nationale hospitalière privée de cancérologie (AFC-UNHPC)
6	Ken	Haguenoer	CHRU de Tours et Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers-Centre Val de Loire
7	Pierre	Lindas	Groupe UNEOS (FEHAP)
8	Anne-Laure	Martin	UNICANCER
9	Florence	Ménegaux	CESP-Inserm U1018 (Hôpital Paul Brousse)

10	Florence	Molinié	Registre des cancers de Loire-Atlantique/Vendée
11	Marie-Joséphine	Poli	Présidente de France Assos Santé – délégation Corse et Comité de démocratie sanitaire de l'INCa
12	Antoine	Rachas	Caisse Nationale d'Assurance Maladie
13	Agnès	Rousseau	Ligue contre le cancer – secrétaire générale – comité Départemental du Val d'Oise et Comité de démocratie sanitaire de l'INCa
14	Xavier	Troussard	CHU Caen - FHF Cancer
15	Serena	Villata	CNRS Laboratoire I3S, Sophia Antipolis

Les membres sont désignés pour une durée de quatre ans, courant rétroactivement à compter du 7 mai 2021.

Article 2

La présente décision produit des effets rétroactivement au 7 mai 2021 .

Elle est notifiée à chacun des membres du comité par courrier électronique et est publiée au Registre des actes administratifs de l'Institut national du cancer.

Fait le 14 octobre 2021, en deux exemplaires.

Norbert IFRAH
Président

Signé